

Négociation HANDICAP



7 septembre 2023

Compte-rendu



Face au handicap...

Bercy s'est lancé dans une négociation avec les fédérations des Finances pour bâtir un accord, afin de donner un élan supplémentaire à la politique face au handicap.

Il existe déjà un plan, à la seule main du ministère comprenant un certain nombre de mesures. Ce qui est posé sur la table de négociation (voir ci-dessous) est un ensemble d'engagements complémentaires qui viendrait s'ajouter à ce plan. Pour traduire ces dernières dans la réalité, il faut les signatures d'une majorité représentant l'ensemble des agent.es.

Ce n'est pas trahir un bien grand secret de souligner que l'empressement de notre ministère est aussi aiguillonné par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), qui finance largement l'action en la matière. Celui-ci verrait l'hypothèse d'un accord de ce type d'un bon œil.

Au passage, cela permettrait aussi de redonner un peu plus d'allant en la matière à Bercy. En effet, il fut un temps où nous étions plutôt précurseurs dans ce domaine. C'est moins le cas aujourd'hui.

Bercy reste toutefois « dans les clous », notamment par rapport à l'obligation minimale de 6 % de travailleurs en situation de handicap (TH), fixée par la loi. Toutefois, le fait d'atteindre ce chiffre ne résume pas à lui tout seul une politique, qui doit prendre en compte d'autres questions comme l'accompagnement des agent.es, les conditions d'insertion et d'évolution, les moyens spécifiques...

L'idée de fond, pour nous, est de vraiment faire avancer cette cause et de ne pas juste faire dans le simple affichage. Car c'est un sujet qui mérite bien plus que cela.

Le périmètre

Rappelons ici que près de 8 500 agent.es sont déclarés en situation de handicap (2022). C'est donc non seulement un sujet où l'humain est en première ligne, mais également important d'un point de vue numérique. Tout ceci pour dire que **Solidaires Finances** ne peut se contenter de mesures peu ambitieuses.

S'agissant des directions concernées, tout le MEFSIN, avec le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, est inclus, y compris les agentes et agents en poste dans les DDI et DREETS – DRIEETS, de même que celles et ceux dans les implantations du Trésor à l'étranger.

Les mesures complémentaires (soumises à accord)

Bercy propose d'ajouter à son plan les mesures suivantes :

✓ cofinancement de prestations horaires pour des auxiliaires de vie dans les activités professionnelles ;

✓ organisation d'un soutien médico-psychologique (avec un plafond de reste à charge de 500 €). Les conditions de ce soutien doivent encore être éclaircies ...

- ✓ formation des agent.es en situation de handicap à l'utilisation de nouveaux matériels destinés à compenser ce dernier. L'aide serait plafonnée à 5 000 € mobilisable tous les 3 ans (sauf évolution du handicap dans la période) ;
- ✓ financement de la reconversion professionnelle d'un agent ou agente TH ou devenu TH ou atteint d'une maladie évolutive (sous réserve de l'accord de l'administration) (...);
- ✓ expérimenter (notez le terme ...), dans des cas à lister que la promotion des agent .es TH, puisse se faire sans obligation de mobilité géographique ;
- ✓ déploiement d'une plateforme téléphonique/numérique HALlo Handicap destinée à répondre aux interrogations des personnels en situation de handicap, des encadrant.es et des agent.es ;
- ✓ élaboration d'un guide d'accueil pour les agent.es TH, notamment dans l'idée d'informer sur les dispositifs existants pour l'accompagnement ;
- ✓ accompagnement par un prestataire extérieur spécialisé (ouvert à l'ensemble du collectif de travail). Rassurez-vous : pas de consultant en vue... Ce serait plutôt des intervenants ou associations spécialisés dans le domaine ;
- ✓ renforcement du recours aux traducteurs en langue des signes (cofinancement par le ministère à hauteur de 10 € supplémentaire de l'heure d'interprétariat) ;
- ✓ mise à disposition de fiches pour les personnels encadrants ;
- ✓ aide à la formation universitaire (Université de Créteil ou École des Hautes Études en santé publique à Rennes) pour les référents directionnels ou locaux (durée maximale de trois ans et aide mobilisable une fois) ;
- ✓ pour les agent.es faisant des démarches pour faire reconnaître ou renouveler une qualité de RQTH, octroi (princier ...?) d'une ASA d'une journée (justifiée par attestation sur l'honneur) ;
- ✓ octroi d'une ASA d'une journée (...) pour les proches aidants dans le cadre d'une formation pour accompagner un.e proche (formation devant être demandée par l'équipe médicale ou médico-sociale qui suit le proche concerné) ;
- ✓ aide au recrutement d'apprentis en situation de handicap : 1 000 € (avec obligation d'accomplir le contrat jusqu'à son terme, sauf motif impérieux) ;
- ✓ mise en place d'indicateurs spécifiques aux agent.es TH (nombre d'agent.es concerné.es avec catégorie, genre, statut et classes d'âge), nombre d'apprenti.es (+ nombre d'apprenti.es recrutés suite à leur apprentissage) ;
- ✓ idem pour les prestations individuelles matérielles : nombre de prestations demandées/délivrées, type d'agent.es bénéficiaires, montants concernés (+ montant global...) ;
- ✓ mise en place d'un bilan de compétences ou professionnel pour les agent.es TH, afin de définir un projet professionnel adapté à leur handicap. Montant maximum : 3 000 € (mobilisable tous les quatre ans) ;
- ✓ réalisation d'une enquête (en 2024 ou 2025) concernant les agent.es TH en télétravail plus de trois jours ;
- ✓ compléter le formulaire des « exclus de la formation », afin de détailler les motifs liés au handicap ;
- ✓ réaliser un suivi étroit des carrières et des conditions de promotion des agent.es TH, afin d'en tirer des enseignements et de définir des pistes d'action.

Commentaires de Solidaires Finances...

Solidaires Finances va commencer par une banalité affligeante : face au handicap, nous n'en ferons jamais trop. C'est une évidence. Mais elle n'est pas inutile à rappeler...

Autre fait saillant : ce plan ne changera pas complètement le monde. Sans vouloir faire offense à qui que ce soit, c'est aussi le cas des ajouts qui nous sont proposés.

Toutefois, on ne peut critiquer les orientations générales : elles vont dans le bon sens. Sur certains aspects, on distingue également une inflexion intéressante, notamment quand on fait du handicap une thématique qui vise, non seulement la personne concernée, mais également le collectif de travail et l'environnement de la personne, ce qui peut contribuer à une réelle inclusion.

Sur certains sujets, il y a des avancées. Mais il faut franchement aller plus loin en formalisant les choses d'un point de vue budgétaire. Raccourci et illustration lapidaire : une aide de 5 000 € c'est très bien... si, dans la pratique, elle n'est pas limitée à une petite poignée d'agent.es !

Il y a aussi pas mal de sujets où on est surtout dans l'étude et l'analyse. Il faudra bien évidemment dépasser ce stade pour définir des actions concrètes, par rapport aux constats établis.

Enfin, quand l'administration nous dit « Chiche ! Engagez-vous avec moi », on serait tenté de lui rétorquer que « chiche » est pile le mot qui convient. Car, quand notre ministère se limite mordicus à un jour d'ASA, pour une reconnaissance de RQTH ou une formation, cela fait effectivement un peu... chiche !

Négociation Handicap

7 septembre 2023

Compte-rendu

Sur certains points, il y a eu des propositions que l'on pourrait qualifier de « malheureuses ». Par exemple, « une meilleure diffusion sur le don de jours ». Mettre un focus sur un dispositif qui repose au fond sur la solidarité entre agent.es, plus que sur un engagement de l'administration, ce n'est pas très heureux ... Idem en demandant aux organisations syndicales de se lancer dans la promotion de la RQTH auprès des agent.es

potentiellement concerné.es. Pas tout à fait sûr que ce soit pleinement notre rôle... Chaque agente ou agent concerné doit pouvoir garder son libre arbitre total en matière de démarche pour se faire reconnaître TH et/ou pour faire connaître son handicap à son entourage professionnel.

Mais, face à l'ire syndicale, ces « irritants » ont été retirés par le Secrétariat général.

Le Secrétariat Général s'est engagé à retravailler un certain nombre de points et à les faire porter par un engagement budgétaire plus abouti.

Wait and see ...

Toutefois, en raison de l'horizon fixé par le FIPHFP, les choses devraient aller assez vite, avec un nouveau « round » prévu dès le 20 octobre.